

Décorateur d'intérieur

RNCP38940 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230n, 233n
Formacode(s)	45015, 22408
Code(s) ROME	B1301, F1102, F1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2027

Certificateur(s)

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DES ARTS APPLIQUES · SIRET : 78973074400099

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BELLECOUR ECOLES D'ART	79379061900092	Former et organiser l'évaluation
GALILEO FORMATION PROFESSIONNELLE	81212304000063	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DES ARTS APPLIQUES	78973074400099	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DES ARTS APPLIQUES	78973074400123	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Spécialiste des volumes, du design et de l'aménagement, le décorateur d'intérieur est un professionnel polyvalent du second œuvre, à la fois créatif et technique,

Profil hybride alliant technicité et créativité, le savoir-faire du décorateur d'intérieur s'exprime dans de nombreux domaines de l'art et la création.. Il travaille généralement en partenariat avec un architecte d'intérieur.

Face aux évolutions démographiques et structurelles mais aussi des modes de vie ou de travail, les compétences du décorateur d'intérieur sont désormais très recherchés sur le marché pour repenser l'aménagement des espaces, les optimiser et/ou les rendre plus fonctionnels tout en créant une ambiance et un décor unique pour ses clients.

La certification de décorateur d'intérieur vise à apporter les principaux savoirs et savoir -faire indispensables à l'exercice du métier (incluant des notions d'architecture), tout en tenant compte des enjeux d'éco-responsabilité et d'accessibilité.

ACTIVITÉS VISÉES

La certification vise les activités suivantes

Etude des besoins d'un client et de la faisabilité d'un projet d'aménagement d'espace

Conseil en aménagement d'intérieur

Elaboration du plan de réalisation opérationnel du projet d'aménagement intérieur

Sélection des artisans et fournisseurs

Conseil client en matière d'achats d'éléments décoratifs

Suivi de la réalisation de l'aménagement d'espace
Bilan global de la réalisation du projet d'aménagement intérieur
Création d'une activité entrepreneuriale en décoration intérieure
Développement marketing et commercial
de l'offre de prestation en décoration intérieure
Développement et entretien d'un réseau professionnel
Mise en place d'une veille continue dans le domaine de l'art décoratif

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande d'un client sur son projet d'aménagement intérieur
Réaliser une analyse de l'espace à aménager
Elaborer une proposition d'aménagement d'intérieur tout en tenant compte des aspects d'accessibilité (handicap), d'éco-responsabilité et de l'exposition des espaces
Présenter le projet d'aménagement intérieur au client
Etablir le planning du projet d'aménagement intérieur
Sélectionner les artisans et fournisseurs adéquats
Accompagner le client dans ses choix d'éléments décoratifs
Assurer le suivi des opérations d'aménagement d'espaces
Evaluer la satisfaction d'un client
Définir le positionnement de son offre de prestation en décoration intérieure
Promouvoir son offre de prestation de services
Développer son réseau professionnel
Assurer une veille en art décoratif, sociétale et environnementale

Blocs de compétences

RNCP38940BC01 — Concevoir un projet de réaménagement intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la demande d'un client sur son projet d'aménagement intérieur, en l'interrogeant sur la nature de ses besoins, ses attentes spécifiques, et son mode de vie afin de déterminer les objectifs précis de son projet.
Réaliser une analyse de l'espace à aménager en examinant les contraintes et les potentialités du lieu (espace, technique, structure...) afin d'évaluer la faisabilité du projet d'aménagement intérieur au regard de la demande du client.
Elaborer une proposition d'aménagement d'intérieur tout en tenant compte des aspects d'accessibilité (handicap), d'éco-responsabilité et de l'exposition des espaces, en réalisant des plans d'espaces, des croquis, des planches d'inspiration et/ou en utilisant des outils numériques, afin de rendre le projet visualisable par le client.
Présenter le projet d'aménagement intérieur au client en lui explicitant les solutions envisagées et la méthodologie de mise en œuvre de la prestation d'aménagement menant aux résultats attendus afin de valider et contractualiser le projet avec ce dernier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle et dossier professionnel portant sur un projet d'aménagement intérieur
Pour plus d'informations sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP38940BC02 — Conduire un projet de réaménagement intérieur

LISTE DE COMPÉTENCES

Etablir le planning du projet d'aménagement intérieur en définissant les étapes de réalisation des travaux de réaménagement et de décoration ainsi que les ressources à mobiliser afin d'optimiser la mise en œuvre du projet.
Sélectionner les artisans et fournisseurs adéquats en réalisant des recherches terrains (showroom, salons pro, visites fournisseurs, ...) et documentaires (sites internet, blogs, magazines) de manière à s'assurer de la conformité des choix opérés au regard du projet et du budget client.
Accompagner le client dans ses choix d'éléments décoratifs en organisant des visites dans les showrooms ou boutiques antiques, et/ou en formulant des propositions d'objets ou des mobiliers, afin de l'assister dans sa sélection d'achat pour le projet.
Assurer le suivi des opérations d'aménagement d'espace en coordonnant la réalisation des travaux et les parties-

prenantes le cas échéant, afin de s'assurer de la conformité et du respect des délais pour l'exécution du projet. Evaluer la satisfaction d'un client en recueillant ses impressions sur le projet global (déroulement, résultat...) afin de s'assurer que la réalisation du projet d'aménagement est conforme aux attentes du client et procéder à des mesures correctives le cas échéant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelles et dossier professionnel portant sur la mise en oeuvre d'un projet d'aménagement intérieur

Pour plus d'informations sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP38940BC03 — Développer une activité indépendante de décoration intérieure

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le positionnement de son offre de prestation en décoration intérieure en réalisant une étude de la cible clients, en évaluant la faisabilité de son projet entrepreneurial afin de lancer son activité.

Promouvoir son offre de prestation de services en mettant en place un plan de communication et en définissant les différentes plateformes, sites extérieurs ou médias sociaux cibles permettant d'atteindre les publics cibles afin de développer la visibilité de son activité

Développer son réseau professionnel en participant à des rencontres entre pairs (forums, réseaux sociaux, ...) et en mettant en place des techniques de réseautage afin d'élargir et pérenniser le rayonnement de son activité.

Assurer une veille en art décoratif, sociétale et environnementale en mettant en place des outils de veille appropriés (expo, photos, salons, musée, artisans, outils...) afin de se tenir informé des tendances et nouveautés en matière d'aménagement et de décoration intérieure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel portant sur un projet de création ou de développement d'activité en décoration intérieure

Pour plus d'informations sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de décorateur d'intérieur est majoritairement exercé par des entrepreneurs individuels, en société unipersonnelle ou en microentreprise. Ce sont donc essentiellement de petites structures. Dans ce cadre il est amené à intervenir en tant que prestataire pour le compte de clients particuliers et professionnels ou

pour le compte d'entreprises oeuvrant dans le domaine de l'art, de l'agencement, du design ou de l'immobilier.

Cependant, en début de carrière, le décorateur d'intérieur est généralement amené à travailler en tant que salarié au sein d'un bureau d'étude, d'un cabinet d'architecture, d'une grande enseigne ou encore dans une boutique de décoration. Il peut également être amené à travailler au sein d'un théâtre ou d'un cinéma pour participer au décor d'une scène.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier de décorateur d'intérieur, peut recouvrir différentes appellations de fonctions. A l'issue de la certification, les certifiés peuvent occuper des postes de :

En début de carrière

Décorateur d'intérieur

Concepteur agencement / Agenceur

Designer d'espace

Décorateur en home-staging

Concepteur d'espace intérieur

Designer intérieur

Styliste d'intérieur

Conseiller en aménagement intérieur / Cuisiniste

Décorateur événementiel

Après quelques années d'expérience: Responsable de décoration et aménagement; Chef de projet agencement;

Architecte d'intérieur; Consultant en design d'intérieur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 069 €
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 698
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, d'un DEAU ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...)

En alternance (contrat apprentissage ou contrat de professionnalisation)

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, d'un DAEU, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...)

En formation continue

- Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, d'un DEAU ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...)
- Ou Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 3, et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 24 mois minimum

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

En formation initiale

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation,
- Avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné,
- Et Avoir réalisé 3 mois (ou 150h) minimum d'intervention en milieu ou mission professionnelle (stage, bénévolat, ou toute autre expérience professionnalisante) en lien avec le métier visé

En alternance (contrat apprentissage ou contrat de professionnalisation)

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation,
- Et avoir effectué un cursus de formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné,

En formation continue

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation,
- Avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné
- Et Avoir réalisé 3 mois (ou 150h) minimum d'intervention en milieu ou mission professionnelle (stage, bénévolat, ou toute autre expérience professionnalisante) en lien avec le métier visé

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 4 membres dont 50% de professionnels :

- Le directeur de l'école
- Un responsable pédagogique ou enseignant
- Deux professionnels externes, exerçant dans le métier visé

L'organisme mentionne que la parité employeur/salarié est contrôlée

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 980 €
Selon la branche	6 000 € – 9 055 €
Prise en charge	Branches concernées
8 980 €	Valeur par défaut · 205 branches
9 055 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire, CPNEFP des commerces de gros, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 500 €	CPNE Panneaux à Base de Bois, CPNE fabrication de l'ameublement
8 979 €	CPNE Travail Temporaire
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2027
Date de dernière délivrance possible	26/04/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	36	0	81 %	—

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34303, RNCP36442, RNCP37076

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lisaa.com/fr/formation/decoration-interieure>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38940/>